

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Analyse approfondie de problématiques sociales			
Code	SOAS3B38AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMF	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	20	

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B38ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B38ASDF	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Ce cours à option sur "la maltraitance et la violence interpersonnelle" est subdivisé en thématiques transversales qui s'articulent les unes aux autres.
- Le contenu du cours ne donne aucune « recette », ni mode d'emploi dans la manière d'intervenir dans les situations de mauvais traitements sur enfants et de violence interpersonnelle
- En tant que repères et/ou balises éthiques, les nombreuses références théoriques ne peuvent faire l'économie des réalités et des pratiques sur le terrain

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la maltraitance, de la victimisation et de la violence interpersonnelle,...

2. Comprendre :

- Comprendre les processus de victimisation et de traumatisation dans les situations de violence interpersonnelle,
- Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions abusives (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.),
- Se recentrer sur la personne de l'enfant/de la victime, afin de mieux le situer dans sa souffrance et le comprendre dans son existence et son contexte familial,
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir face aux situations de maltraitance/de violence,
- Établir des liens pluridisciplinaires entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychosociale : mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible,

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de protection, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale,
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel, dans sa manière d'être en relation avec la victime de mauvais traitements, de violence et sa famille/son entourage,

- Savoir utiliser de manière adéquate les différentes filières d'intervention,
- Intervenir de manière réfléchie,
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec les auteurs et les victimes de maltraitance/de violence, des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance,
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Regard pluriel sur la maltraitance et la violence interpersonnelle : réfléchir l'intervention psychosociale pour mieux agir

Première partie : connaître et évaluer

1. Les maltraitements d'hier et d'aujourd'hui
2. Quelques repères épidémiologiques
3. Caractéristiques hétérogènes des familles maltraitantes
4. Typologie différentielle de la maltraitance
5. Les maltraitements physiques
6. Les négligences
7. Les abus sexuels intrafamiliaux
8. Les abus sexuels extrafamiliaux
9. Les maltraitements psychologiques

Deuxième partie : décider et intervenir

10. Les grandes options de l'intervention
11. Un espace communautaire pour l'intervention
12. Protocoles d'intervention en cas de suspicion de mauvais traitements
13. L'hospitalisation de l'enfant maltraité
14. L'action préventive anté et péri natale
15. Attitudes et réactions émotionnelles des intervenants
16. Une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale auprès des familles maltraitantes
17. Le secret professionnel
18. La prévention : des moyens et des outils

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion.
- La confrontation des idées permet d'acquérir un « savoir être », un « savoir-réfléchir », un « savoir faire », afin d'élaborer l'intervention psychosociale.
- Le travail en groupe de réflexion et la présentation d'une situation particulière ou d'un thème permet également de confronter différentes réflexions et d'élargir le débat.
- Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation,...

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemples thématiques de travaux

Accompagnement pédagogique et soutien à la recherche bibliographique

Ouvrages de référence

Recommandés comme ouvrages de référence :

- Haesevoets Y-H., « L'enfant victime d'inceste », De Boeck Université (2002)
- Haesevoets Y-H., « Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence », De Boeck Université (2008)

Référence obligatoire : lecture complète du Vade Mecum
« Regard pluriel sur la maltraitance des enfants », Kluwer (2003), YH Haesevoets

Supports

- Transparents reprenant des tableaux synthèses et des mots clés
- Portofolio de documents
- Vidéogrammes DVD comprenant des témoignages d'enfants et d'adultes victimes de maltraitements, ainsi que des interviews d'intervenants spécialisés dans la prise en charge des familles maltraitantes
- Documents, brochures, ouvrages sur la maltraitance (comme compléments théoriques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur :

- un travail personnel (individuel ou en groupe) écrit sur base d'une situation concrète (rencontrée lors d'un stage) ou d'un thème, suivant un esprit critique + faire des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées + quelques hypothèses de travail concernant l'intervention sociale >> 2-3 pages
- le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire >> pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour la matière, questionnement, etc.

Même principe en 2ème session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Toxicomanie et Travail Social			
Code	18HD_SOAS3B38ASDI	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet :

- D'amener les étudiants à prendre conscience de leurs propres représentations et modèles d'appréhension des phénomènes d'assuétude.
- Réfléchir aux questions qu'induit la consommation de drogues dans une société donnée.
- Présenter les modèles théoriques d'approche et de traitement de la toxicomanie et pouvoir analyser leurs fondements, objectifs et effets (sur le plan social, sanitaire, familial,...).
- Susciter les réflexions et questionnements sur les places et rôles de l'assistant social dès lors qu'il est amené à rencontrer et travailler avec des consommateurs de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, les étudiants seront capables de :

- Identifier et nommer leurs représentations face aux drogues
- Définir ce qu'est une drogue et ses différents usages
- Définir l'usage, l'abus, la dépendance et la toxicomanie
- Identifier les problèmes associés à l'usage, abus, dépendance aux drogues
- Interpréter l'utilisation de drogues dans le contexte historique, macro-économique et sociétal
- Décrire les différents facteurs explicatifs d'une consommation de drogues
- Expliquer les différentes approches cliniques et modèles d'intervention
- Décrire les approches de prévention
- Utiliser des outils de communication pour parler aux personnes usagères de drogues
- Analyser la question de la drogue dans nos sociétés occidentales
- Comparer les différents courants de pensée sociétaux à propos des drogues
- Produire un travail sur un thème en lien avec les drogues
- Argumenter et défendre un avis personnel sur les drogues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définition de la toxicomanie, les différentes drogues, le contexte historique, le contexte macro-économique, le cadre législatif et juridique et son application
- Les facteurs explicatifs de la toxicomanie et les problèmes associés à l'usage de drogues
- Les différentes approches cliniques explicatives et les différents modèles d'intervention et leur philosophie

- sous-jacente
- La prévention

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive
- Approche inductive
- Cours magistral
- Approche interactive
- Enseignement assisté par ordinateur
- Etude de cas
- Groupe de discussion
- Mises en situation
- Travail de groupes
- Vision d'un film
- Visite d'un centre
- Intervention d'un « expert en expérience »

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité du professeur : possibilité de prendre un rendez-vous avant ou après le cours, contact par mail ;
- Possibilité de revenir durant le cours sur une partie du cours incomprise
- L'explication au premier cours des modalités d'évaluation

Ouvrages de référence

- Infor-Drogues, Un autre regard sur les drogues, Bruxelles.
- M. Rosenzweig, Drogues et civilisations une alliance ancestrale, De boeck, Bruxelles, 2008.
- ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, rapport annuel.
- Que sais-je ?, Les drogues, PUF, Paris, 2006.
- A. Morel; J-P Couteron, Les conduites addictives comprendre, prévenir, soigner; DUNOD, Paris, 2008.
- EUROTOX, L'usage des drogues en Fédération Wallonie - Bruxelles, rapport annuel.
- J. VERVECKEN; Devoir d'aide - Devoir d'ingérence; in L'observatoire, Liège, pp.50-52, 1999.
- FEDITO Bruxelloise, Charte de la réduction des risques, 2004.
- Infor-Drogues; philosophie de la prévention; www.infordrogues.be
- Articles de presse en fonction de l'actualité

Supports

- Support informatique : power point
- Syllabus
- Notes de cours
- Articles de presse
- DVD

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Epreuve orale sur base d'un document écrit
- Construction d'un positionnement personnel face aux thématiques vues au cours
- Evaluation portera sur :

- ∅ La compréhension des concepts et son illustration
- ∅ La structuration de l'exposé

- ∅ Le positionnement personnel
- ∅ La recherche de références bibliographiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).